

CD 24/10/2021

Ordre du jour

- 1/ Adoption du compte-rendu de la réunion du CD LGECO du 20 octobre 2021..... 1
- 2/ Préparation de l'AG FFCO du 28 novembre et consignes de vote pour nos représentants..... 2
- 3/ Point finances..... 3
 - a) Subventions cartographie et écoles de C.O. 3
 - b) Facturation stages GREF..... 4
 - c)Participation aux frais pour les stages et RDE..... 4
- 4/ Retour sur la réunion des présidents de ligue 4
- 5/ Planification des prochaines réunions de CD et de BD 4

Présents : 11	Absents excusés : 2
Virginie BLUM	Jean-Pierre GEROMEY
Yves BOEHM	Xavier WACK
Lucas CHAPELOT	
Vincent FREY	
Claudie GREVET	
Olivier GUENIN	
Mauricette JOLY	
Jean-Luc LEGALLAIS	
Sylvie MARCHESIN	
Vincent MAYER	
Philippe POGU	

1/ Adoption du compte-rendu de la réunion du CD LGECO du 20 octobre 2021

Le compte rendu de notre précédente réunion de comité directeur en date du 20 octobre 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

Compte-rendu de réunion – mercredi 24 novembre 2021

2/ Préparation de l'AG FFCO du 28 novembre et consignes de vote pour nos représentants

A partir des retours de notre président au sujet de la réunion des présidents de ligue et des représentants de la FFCO qui a eu lieu le 6 novembre 2021 et du document de présentation de cette conférence (à retrouver sur le site de la LGEKO sous l'onglet compte-rendu), une discussion a eu lieu afin de pouvoir donner des consignes de vote claires à nos représentants.

Les points principaux qui donneront lieu à des votes concernent des propositions de modifications du règlement des compétitions et du règlement des redevances fédérales.

Les propositions de modification au niveau du règlement sportif fédéral sont évoquées. En voici, une synthèse :

- Proposition concernant l'échelle d'impression des cartes : Alignement sur les championnats du monde vétérans pédestres WMOC. Les échelles d'impression de cartes ISOM peuvent être différentes de celles définies par les formats de course de chaque discipline pour les catégories de licence à partir de D/H35.
- Réforme des qualifications aux CF pédestre : Objectifs de la réforme
 - Harmoniser et simplifier les modalités de qualifications pour une meilleure lecture par les coureurs et les organisateurs en amont
 - Conserver le caractère sportif et de sélection pour des championnats de France
 - Privilégier les qualifications par les championnats de Ligue pour favoriser la participation à ces championnats
 - Eviter les qualifications par le CN (avant sa stabilisation)
- Réforme du CF de sprint pédestre : Regroupement de catégories pour les championnats de Ligue de Sprint et les championnats de France de Sprint H/D14 ; H/D16 ; H/D18-20 ; H/D21-35 ; H/D40-55 ; H/D60 et +
- Création d'un format de courses à étapes régionales
- Point sur les courses au Classement National (CN)
- Proposition sur les dates d'évaluation de critères du CFC : Les critères pour prétendre à une qualification à une division l'année suivante N+1 sont évalués avant la course du CFC de l'année N (au 01/05/N).

Ces propositions de modifications suscitent l'adhésion de membres du comité directeur présents à cette réunion. Le comité directeur donne quitus à ses représentants par rapport à ces différents points du règlement sportif fédéral.

Le projet de modification des redevances fédérales est à son tour présenté et discuté :

Hypothèses de nouvelles redevances

- Déconnexion de la redevance par rapport au fait que la course soit au CN
- Courses à étapes = courses régionales sauf O'France
- Logique du tarif des pass' conservé avec les taux existants ; pass'event 3,40 (tarif 2022) utilisé pour les courses à étapes (c'est-à-dire à classement cumulé)
- La part ligue et organisateur des redevances sur les pass n'est plus fixée par la FFCO mais limitée par un maximum (on pourrait la supprimer, mais cela donne un cadre)

Compte-rendu de réunion - mercredi 24 novembre 2021

- Principe des redevances calculées par rapport au nombre de participants classés ; aligné entre les championnats de France, les nationales, le CNE, O'France, les courses régionales avec un socle fixe variable selon le type de compétition.
- Même règle CO pédestre, à VTT ou à ski ; seuls les socles changent
- Pas de prise en compte des catégories d'âge pour le calcul des redevances

Ces propositions de modification suscitent, elles-aussi, l'adhésion de membres du comité directeur présents à cette réunion. En conséquence, le comité directeur donne quitus par rapport à ces différents points concernant les redevances fédérales.

Un dernier point pouvant être soumis au vote de nos représentants suscite un vif désaccord. Il s'agit de la création d'une licence famille loisir-santé. Nous avons des difficultés à comprendre son intérêt pour le développement de notre sport. Nous pratiquons un sport pour lequel les licences et frais d'inscriptions sont d'ores et déjà peu élevés en comparaison avec d'autres. De plus, la mise en place d'une telle licence risque de provoquer des demandes exceptionnelles car elle exclut ses détenteurs de la participation aux compétitions. Or les enfants d'une famille, qui aurait souscrit ce type de licence, découvrant l'école de CO peuvent avoir envie de découvrir la compétition par la suite.

Ce projet de création d'une licence loisirs santé est donc soumis au vote :

10 votes contre : Jean Luc Legallais, Vincent Mayer, Sylvie Marchesin, Virginie Blum, Yves Boehm, Jean Pierre Geromey (pouvoir donné à V. Mayer), Mauricette Joly, Olivier Guenin, Xavier Wack (pouvoir donné à Jean-Luc Legallais) et Claudie Grevet.

3 abstentions : Lucas Chapelot, Vincent Frey, Philippe Pogu.

En conséquence, nos représentants voteront contre cette proposition si elle est soumise au vote.

3/ Point finances

a) Subventions cartographie et écoles de C.O.

Notre trésorier, Yves, demande que la commission cartographie établisse le montant des subventions des cartes réalisées en 2021 pour permettre le versement avant la fin de l'année.

A ce jour, il y a eu 46 cartes déclarées cette année dont 19 qui font parties du projet cartographie 2021.

Etant donné que les clubs font eux-mêmes la demande de subvention pour leur école de CO auprès de l'ANS, la ligue choisit en conséquence, de reporter l'aide attribuée à cet effet, pour l'accompagnement de nos jeunes vers le haut-niveau et à la formation des experts.

Le comité directeur a décidé de prendre en charge à concurrence de 30%, sur justificatifs et dans la limite de l'enveloppe définie, les frais non pris en charge par la FFCO concernant les sélections et les stages de haut niveau pour les jeunes de 18 ans et moins ainsi qu'une partie des frais concernant la formation.

b) Facturation stages GREF

Un retour d'expérience nous invite à préciser et expliciter un point concernant la facturation du GREF et les conditions de remboursement suite à l'absence d'un stagiaire.

Nous affirmons donc que l'engagement au sein du GREF est volontaire et doit être motivé. Il est donc décidé que les jeunes intégrant cette structure d'accompagnement vers le haut-niveau s'engagent à être présent à chaque stage. Seule une information d'absence adressée à la ligue et au responsable de la commission jeune préalablement à la tenue du stage et pour un cas de force majeure peut conduire à un remboursement.

Pour rappel, le premier semestre de reprise du GREF sera facturé exceptionnellement à posteriori. A compter du prochain semestre, la facturation se fera en début de semestre.

Ces conditions seront intégrées aux prochains documents d'inscription et d'engagement au sein du GREF Grand-Est.

c) Participation aux frais pour les stages et RDE.

Suite à l'invitation de nos voisins de la ligue Bourgogne Franche-Comté, les jeunes du GREF se rendront à un RDE le weekend du 11-12 décembre 2021. Le secrétariat de la ligue a envoyé une requête pour trouver deux accompagnateurs ayant au moins le diplôme d'animateur. Concernant ce point et après discussions, il semblerait que la mailing liste « animateur » utilisée par le secrétariat de la LGECO ne soit pas exhaustive et/ou comporte des adresses erronées. C'est pourquoi, lors de prochaines demandes similaires, nous les enverrons directement aux présidents de CDCO et de clubs qui pourront les retransmettre plus efficacement aux experts concernés. Pour ceux et celles n'ayant pas été sollicité, veuillez-nous en excuser.

Deux personnes ont répondu à l'appel de la ligue pour accompagner le groupe mais elles ont besoin d'un test PCR pour pouvoir l'accompagner. Après discussion du comité directeur, il est décidé, pour ce cas particulier, de prendre en charge les frais de ce test.

4/ Retour sur la réunion des présidents de ligue

De nombreux points ont été évoqués lors de cette réunion/conférence. Pour plus d'infos, veuillez consulter le document fédéral relatif sur notre site sous l'onglet compte-rendu.

Un point est à aborder pour le prochain CD : La fédération demande l'avis des ligues régionales entre un fonctionnement de licence sur l'année scolaire ou l'année civile. Nous sommes bien évidemment à l'écoute des arguments de chacun afin de pouvoir donner un avis au nom de la ligue. Merci aux présidents de nous faire remonter leurs avis sur cette question par mail.

5/ Planification des prochaines réunions de CD et de BD

Pour la prochaine réunion de bureau directeur, une date sera fixée par sondage des membres dans la semaine du 6 au 10 décembre 2021.

Pour la prochaine réunion de comité directeur, une date sera fixée par sondage des membres la semaine suivant la réunion de bureau soit entre le 13 et le 17 décembre 2021.

Compte-rendu de réunion - mercredi 24 novembre 2021



Le 24/11/2021

Le président

Philippe POGU

Le secrétaire général

Vincent MAYER

Compte-rendu de réunion - mercredi 24 novembre 2021

*LGECO – Ligue Grand-Est de Course d'Orientation – Maison régionale des Sports
13 rue Jean Moulin 54510 54510 TOMBLAINE
lgeco@gmx.fr*

p.5

Compte-rendu de réunion - mercredi 24 novembre 2021